

INFORMATIONS PRATIQUES

- ✓ Le contenu de la formation est **adapté selon les projets envisagés des stagiaires**. L'action de formation est organisée sous forme de cours en salle, de visites et de mises en situation, de travail en autonomie.
- ✓ Personnes concernées : **candidats porteurs de projet d'installation (création ou reprise) dans le domaine agricole et/ou du paysage** *Public prioritaire : des personnes infra-bac*
- ✓ Pour les personnes en situation de handicap, contacter le centre de formation pour échanger sur les aménagements à envisager lors de votre formation
- ✓ **Financement** : Pôle Emploi dans le cadre de l'Action de Formation Conventionné

Une information collective, suivie d'entretiens individuels sera prévue le jeudi 28 septembre 2023

- ✓ Une possibilité d'hébergement (16 € la nuitée) et de restauration sur site (5€ le repas du midi et du soir - 2€ le petit-déjeuner) – Pour la réservation : contacter Pamela TAULEIGNE : 04.75.36.76.56 ou pamela.tauleigne@educagri.fr
- ✓ Voir les conditions générales de vente sur notre site internet : <https://epl.aubenas.educagri.fr/>



Agri-Emergence - Agriculture et Paysage

Durée du parcours complet : 140h en en centre et 42h en entreprise

Prochaine session : du 30 octobre au 7 décembre 2023

Parcours modulable

CONTENU DE LA FORMATION

Module 1 (35 heures, soit 5 jours)

Découverte de l'entreprise agricole

- ✓ Découverte des différents types de systèmes
- ✓ Découverte des tâches liées au métier agricole et/ou du paysage

Module 2 (105 heures, soit 15 jours)

- ✓ Ancrage de son projet : ses attentes et ses besoins – ses ressources et ses freins – connaissance du milieu socio-professionnel ...
- ✓ Conditions d'accès aux métiers : réglementation – le foncier – la planification des échéances pour son projet ...
- ✓ Etude de la faisabilité de son projet : technique – sanitaire – environnemental – économique... – attentes professionnelles et personnelles...

De façon transversale et tout au long du module, formalisation de son projet

Période en entreprise (6 jours)

L'action de formation est réalisée en partenariat avec la Chambred'Agriculture d'Ardèche

Contact formation : cfppa.aubenas@educagri.fr ou 04.75.36.71.80

Taux de satisfaction (SAS 1 – Données 2022) : 81,4 %

